

Égalité Fraternité

## Qualité des eaux de baignade Classement 2024



Délégation départementale de la Charente-Maritime

Département Santé-Environnement

**COMMUNE: SAINT-GEORGES-D'OLERON** 

#### SITE DE BAIGNADE : PLAGE DE BOYARDVILLE

Le classement des eaux de baignade s'effectue à la fin de la saison balnéaire de l'année en cours, selon des dispositions fixées par l'arrêté du 22 septembre 2008. Seuls les résultats du contrôle sanitaire portant sur les paramètres E. Coli et entérocoques intestinaux sont comptabilisés. La méthode de calcul du classement prend en compte les résultats obtenus sur les 4 dernières années. Un minimum de 16 résultats est nécessaire pour pouvoir classer un site de baignade.

### Année 2024 Classement Excellent



Nombre de prélèvements réalisés au cours de la saison	10	
Nombre de prélèvements ayant servi au calcul du classement	40	
Date du premier prélèvement	15/06/2021	
Date du dernier prélèvement	10/09/2024	

Calculs et paramètres de classement

Percentile 90 Percentile 95

ENTÉROCOQUES /100ML (MP) 21,43 23,32

ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP) 28,33 32,62

	Critères	pour établir le classemen	t - Eau de mer	
	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 90 inférieur à	Au moins un percentile supérieur à
Entérocoques	100	200	185	185
Eschérichia Coli	250	500	500	500
	EXCELLENT	BON	SUFFISANT	INSUFFISANT
CLASSEMENT	***	**	*	- -





Liberté Égalité Fraternité

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Département Santé-Environnement

#### SITE DE BAIGNADE : PLAGE DE CHAUCRE

Le classement des eaux de baignade s'effectue à la fin de la saison balnéaire de l'année en cours, selon des dispositions fixées par l'arrêté du 22 septembre 2008. Seuls les résultats du contrôle sanitaire portant sur les paramètres E. Coli et entérocoques intestinaux sont comptabilisés. La méthode de calcul du classement prend en compte les résultats obtenus sur les 4 dernières années. Un minimum de 16 résultats est nécessaire pour pouvoir classer un site de baignade.

### Année 2024 Classement Excellent

Nombre de prélèvements réalisés au cours de la saison	6
Nombre de prélèvements ayant servi au calcul du classement	24
Date du premier prélèvement	15/06/2021
Date du dernier prélèvement	10/09/2024

Calculs et paramètres de classement

Percentile 90 Percentile 95

ENTÉROCOQUES /100ML (MP) 30,53 35,45

ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP) 45,06 56,60

	Critères	pour établir le classemen	t - Eau de mer	
	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 90 inférieur à	Au moins un percentile supérieur à
Entérocoques	100	200	185	185
Eschérichia Coli	250	500	500	500
	EXCELLENT	BON	SUFFISANT	INSUFFISANT
CLASSEMENT	***	**	*	-





Égalité Fraternité

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Département Santé-Environnement

#### SITE DE BAIGNADE : PLAGE DE DOMINO (PETITE PLAGE)

Le classement des eaux de baignade s'effectue à la fin de la saison balnéaire de l'année en cours, selon des dispositions fixées par l'arrêté du 22 septembre 2008. Seuls les résultats du contrôle sanitaire portant sur les paramètres E. Coli et entérocoques intestinaux sont comptabilisés. La méthode de calcul du classement prend en compte les résultats obtenus sur les 4 dernières années. Un minimum de 16 résultats est nécessaire pour pouvoir classer un site de baignade.

### Année 2024 Classement Excellent



Nombre de prélèvements réalisés au cours de la saison	10
Nombre de prélèvements ayant servi au calcul du classement	40
Date du premier prélèvement	15/06/2021
Date du dernier prélèvement	10/09/2024

Calculs et paramètres de classement

Percentile 90 Percentile 95

ENTÉROCOQUES /100ML (MP) 61,02 83,67

ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP) 94,31 137,06

	Critères	pour établir le classemen	t - Eau de mer	
	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 90 inférieur à	Au moins un percentile supérieur à
Entérocoques	100	200	185	185
Eschérichia Coli	250	500	500	500
	EXCELLENT	BON	SUFFISANT	INSUFFISANT
CLASSEMENT	***	**	*	
	-	====		





Liberté Égalité Fraternité

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Département Santé-Environnement

#### SITE DE BAIGNADE : PLAGE DE LA CONCHE MADAME - L'ILEAU

Le classement des eaux de baignade s'effectue à la fin de la saison balnéaire de l'année en cours, selon des dispositions fixées par l'arrêté du 22 septembre 2008. Seuls les résultats du contrôle sanitaire portant sur les paramètres E. Coli et entérocoques intestinaux sont comptabilisés. La méthode de calcul du classement prend en compte les résultats obtenus sur les 4 dernières années. Un minimum de 16 résultats est nécessaire pour pouvoir classer un site de baignade.

### Année 2024 Classement Bon



Nombre de prélèvements réalisés au cours de la saison	12
Nombre de prélèvements ayant servi au calcul du classement	48
Date du premier prélèvement	15/06/2021
Date du dernier prélèvement	10/09/2024

Calculs et paramètres de classement

Percentile 90 Percentile 95

ENTÉROCOQUES /100ML (MP) 128,24 195,26

ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP) 140,06 221,05

	Critères	pour établir le classemen	t - Eau de mer	
	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 90 inférieur à	Au moins un percentile supérieur à
Entérocoques	100	200	185	185
Eschérichia Coli	250	500	500	500
	EXCELLENT	BON	SUFFISANT	INSUFFISANT
CLASSEMENT	***	**	*	-





Liberté Égalité Fraternité

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Département Santé-Environnement

#### SITE DE BAIGNADE : PLAGE DE PLAISANCE

Le classement des eaux de baignade s'effectue à la fin de la saison balnéaire de l'année en cours, selon des dispositions fixées par l'arrêté du 22 septembre 2008. Seuls les résultats du contrôle sanitaire portant sur les paramètres E. Coli et entérocoques intestinaux sont comptabilisés. La méthode de calcul du classement prend en compte les résultats obtenus sur les 4 dernières années. Un minimum de 16 résultats est nécessaire pour pouvoir classer un site de baignade.

### Année 2024 Classement Excellent



Nombre de prélèvements réalisés au cours de la saison	6	
Nombre de prélèvements ayant servi au calcul du classement	24	
Date du premier prélèvement	15/06/2021	
Date du dernier prélèvement	10/09/2024	

Calculs et paramètres de classement

Percentile 90 Percentile 95
ENTÉROCOQUES /100ML (MP) 29,79 35,30
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP) 29,05 33,80

	Critères	pour établir le classemen	t - Eau de mer	
	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 90 inférieur à	Au moins un percentile supérieur à
Entérocoques	100	200	185	185
Eschérichia Coli	250	500	500	500
	EXCELLENT	BON	SUFFISANT	INSUFFISANT
CLASSEMENT	***	**	*	-





Liberté Égalité Fraternité

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Département Santé-Environnement

#### SITE DE BAIGNADE : PLAGE DES SABLES VIGNIERS

Le classement des eaux de baignade s'effectue à la fin de la saison balnéaire de l'année en cours, selon des dispositions fixées par l'arrêté du 22 septembre 2008. Seuls les résultats du contrôle sanitaire portant sur les paramètres E. Coli et entérocoques intestinaux sont comptabilisés. La méthode de calcul du classement prend en compte les résultats obtenus sur les 4 dernières années. Un minimum de 16 résultats est nécessaire pour pouvoir classer un site de baignade.

### Année 2024 Classement Bon



Nombre de prélèvements réalisés au cours de la saison	6	
Nombre de prélèvements ayant servi au calcul du classement	24	
Date du premier prélèvement	15/06/2021	
Date du dernier prélèvement	10/09/2024	

Calculs et paramètres de classement

Percentile 90 Percentile 95
ENTÉROCOQUES /100ML (MP) 113,32 175,55
ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP) 83,60 124,47

	Critères	pour établir le classemen	t - Eau de mer	
	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 90 inférieur à	Au moins un percentile supérieur à
Entérocoques	100	200	185	185
Eschérichia Coli	250	500	500	500
	EXCELLENT	BON	SUFFISANT	INSUFFISANT
CLASSEMENT	***	**	*	
	-	====		





Liberté Égalité Fraternité

Délégation départementale de la Charente-Maritime

Département Santé-Environnement

#### SITE DE BAIGNADE : PLAGE LA GAUTRELLE

Le classement des eaux de baignade s'effectue à la fin de la saison balnéaire de l'année en cours, selon des dispositions fixées par l'arrêté du 22 septembre 2008. Seuls les résultats du contrôle sanitaire portant sur les paramètres E. Coli et entérocoques intestinaux sont comptabilisés. La méthode de calcul du classement prend en compte les résultats obtenus sur les 4 dernières années. Un minimum de 16 résultats est nécessaire pour pouvoir classer un site de baignade.

### Année 2024 Classement Excellent



Nombre de prélèvements réalisés au cours de la saison	6
Nombre de prélèvements ayant servi au calcul du classement	25
Date du premier prélèvement	15/06/2021
Date du dernier prélèvement	10/09/2024

Calculs et paramètres de classement

Percentile 90 Percentile 95

ENTÉROCOQUES /100ML (MP) 33,06 39,81

ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP) 27,34 31,30

	Critères	pour établir le classemen	t - Eau de mer	
	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 95 inférieur à	Seuil percentile 90 inférieur à	Au moins un percentile supérieur à
Entérocoques	100	200	185	185
Eschérichia Coli	250	500	500	500
	EXCELLENT	BON	SUFFISANT	INSUFFISANT
CLASSEMENT	***	**	*	3.